



## AUTORISATION DE DROIT A L'IMAGE (Formulaire adultes)

*La loi nous impose de demander une autorisation chaque fois que nous voulons photographier, filmer ou diffuser les œuvres de vos enfants (cession de droits autorisant la publication en ligne d'œuvres conformément à la législation en vigueur Art. L 131-2 du Code de propriété intellectuelle).*

Dans le cadre de l'AJAC, nous aimerions pouvoir prendre en photo les œuvres de nos artistes pour archives et pour être diffusées pendant une période sur le site internet de l'AJAC (<http://ajac-cormeilles.jimdo.com/>), **seul le prénom et l'âge ou la mention « adulte » y seront mentionnés.**

Nous sollicitons donc votre autorisation.

Je soussigné .....accorde aux représentants de l'AJAC l'autorisation de prendre en photo

**Oui**       **Non**       **De me prendre en photo** (seul(e) ou en groupe)

**Oui**       **Non**       photographier et diffuser, en partie ou en totalité, **mes œuvres**, sur tout support (papier, numérique, tissu, plastique, site internet, exposition) et intégrées à tout autre matériel (affiche, fascicule, dépliant) connus et à venir.

**Il est entendu que l'AJAC s'engage sur les points suivants :**

- Les images ne pourront en aucun cas être dénaturées ni détournées de leur contexte, par un montage ou par tout autre procédé.
- La légende ne pourra porter atteinte à la vie privée ou à la réputation de la personne.
- En aucun cas, l'association ne cédera les images à des tiers.
- Quelle que soit l'utilisation, le genre ou l'importance de la diffusion, il n'y aura aucune rémunération par l'Association.

Je déclare avoir plus de 18 ans et être compétent(e) pour signer ce formulaire.

J'ai lu et compris toutes les implications de cette autorisation.

Fait à .....le.....

Signature :